



Légalité du testament de vie ou mes démarches anticipées

Par **yvehedwi**, le **29/12/2008** à **16:14**

Je voudrais savoir en quoi consiste exactement la démarche pour une personne gravement malade d'établir une lettre "mes démarches anticipées" ou testament de vie

Est-ce que ce document est légal sur le plan juridique ?

Merci pour votre réponse

Y. BRUNEL